

DIMA

Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance Découverte des Métiers du Cheval

• Objectifs de la formation

- Bénéficier d'une articulation entre le dispositif d'éducation classique et le dispositif de formation professionnelle,
- Maintenir et Développer les matières de base et Initier les aptitudes et compétences indispensables pour accéder au monde professionnel,
- S'immerger dans le monde professionnel afin d'ébaucher un projet à partir de la découverte des métiers du cheval.

• Conditions d'admission

- Le jeune et (ou) sa famille s'adressent au Principal du collège (si le jeune n'est pas scolarisé en collège, il conviendra qu'il se rapproche du collège de son secteur géographique d'affectation), pour formuler une demande d'admission en utilisant le dossier d'inscription,
- Le collège instruit, complète la demande et la transmet à l'IA,
- L'Inspecteur d'Académie autorise (ou non) l'inscription en DIMA en complétant le document d'admission,
- un exemplaire est adressé à la famille et au collège.
- Le jeune et (ou) sa famille demandent l'admission auprès du Directeur du CFA proposant les formations en adéquation avec son projet.CFA.
- Etre âgé(e) de 15 ans révolus à la rentrée scolaire.
- Niveau scolaire : après une classe de 5^{ème} ou 4^{ème},
- Avoir une convention de stage avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-ouest de la France.

• Organisation de la formation

La durée de la formation est de 1 an. Le statut scolaire impose de respecter le calendrier des vacances scolaires.

La formation annuelle se répartit comme suit :

- **Centre de Formation** : 18 semaines soit 576 heures de formation avec une alternance

▪ de septembre à juin (hors vacances scolaires) $\left\{ \begin{array}{l} \text{1}^{\text{e}} \text{ semaine au CFA,} \\ \text{1}^{\text{e}} \text{ semaine en entreprise.} \end{array} \right.$

La semaine de cours commence le lundi à 13 H 00 et se termine le vendredi à 12 H 00.

- **Entreprise** : 18 semaines – Chaque élève aura à découvrir une spécialité du métier du cheval dans une entreprise avec laquelle une convention sera établie.

La relation Centre de Formation/Entreprise est assurée par le formateur tuteur de l'élève et le cahier de liaison.

➤ **Au Centre de Formation :**

Le volume horaire annuel représente 18 semaines soit 576 heures réparties entre :

Consolidation des connaissances générales	
Expression française et communication	72 h
Anglais	36 h
Mathématiques	72 h
Informatique	36 h
Vie Pratique et Sociale	18 h
Education Physique et Sportive	36 h
Total heures	270 h

Enseignement Technologique et Professionnel	
Relation CFA/Entreprise	36 h
Sciences biologiques et physiques	36 h
Enseignement Technologique pratique	72 h
Enseignement Technologique théorique	72 h
Pratique Equestre	72 h
Découverte des métiers	18 h
Total heures	306 h

* Horaires indicatifs

En entreprise :

Les stages représentent 50 % de la formation soit 18 semaines sur une année.

L'élève se détermine sur son projet professionnel par le biais de sa formation pratique dont les objectifs et les critères d'évaluation sont définis entre l'équipe pédagogique et le maître de stage.

D'autre part, le cahier de liaison et le suivi en entreprise, assuré par les formateurs, permettent d'apprécier les aptitudes et compétences développées et ainsi aider le jeune à confirmer son choix de métier.

• **Poursuite de formation.**

➤ Soit s'engager vers un CAPA en fonction de la motivation et du potentiel,

➤ Soit revenir vers un cursus scolaire autour de la 4^{ème} ou 3^{ème}.

• **Renseignements complémentaires au 02.43.66.06.91**